

## infirmier

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	C.C.A.S. D'AULNOYE-AYMERIES Mairie d'Aulnoye-Aymeries - rue du Docteur Guersant 59620AULNOYE-AYMERIES
<b>Grade :</b>	Infirmier en soins généraux de classe normale
<b>Référence :</b>	O059210200223788
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	05/02/2021
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent - vacance d'emploi
<b>Ouvert aux contractuels</b>	Oui (Art. 3-2 loi 84-53)
<b>Temps de travail :</b>	Non Complet
<b>Durée :</b>	17h50
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	24/08/2021
<b>Service d'affectation :</b>	ehpad

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	Mairie d'Aulnoye-Aymeries - rue du Docteur Guersant 59620 AULNOYE-AYMERIES
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Infirmier en soins généraux de classe normale
<b>Famille de métier :</b>	Santé publique > Activités de soins
<b>Métier(s) :</b>	Infirmier ou infirmière

#### Descriptif de l'emploi :

Sous la responsabilité de l'infirmier Coordinateur et du directeur d'établissement, vous aurez pour missions principales : - Assurer le bon fonctionnement des soins, - Veiller à la mise en place et à la surveillance des dossiers de soins - Veiller au confort des résidents et à leur écoute permanente - Ecouter les familles - Travailler en collaboration avec le Médecin Coordinateur - Organiser, analyser et évaluer les soins infirmiers soit sur prescriptions soit dans le cadre du rôle propre infirmier - Effectuer des soins de nursing lors de la prise en charge nécessitant des soins techniques - Encadrer et contrôler le travail des As - Assurer un rôle d'interface entre le résident le médecin traitant et la famille - Assurer la tenue des dossiers médicaux et de soins infirmiers

**Profil demandé :**

Etre capable d'anticipation (prévoir les activités des autres personnels soignants, prévoir les périodes sans médecin)

- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne
- Effectuer et formaliser le diagnostic infirmier et décider de la réalisation des soins relevant de son initiative
- Réaliser les soins infirmiers et les activités thérapeutiques adaptés aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Planifier et organiser son temps et celui de ses collaborateurs dans le cadre du travail d'équipe
- Évaluer la qualité des pratiques et les résultats des soins infirmiers
- Élaborer et utiliser des protocoles de soins concernant le rôle infirmier
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins

**Mission :**

Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes de la personne et de son entourage

- Établissement du projet de soins et de la planification des activités infirmières pour le patient
- Réalisation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement de la personne et de son entourage
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé des patients
- Assistance technique lors de soins réalisés par le médecin
- Information et éducation de la personne et de son entourage
- Rédaction et mise à jour du dossier du patient
- Accueil et encadrement pédagogique des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- Coordination et organisation des activités et des soins concernant un patient ou un groupe de patients pendant l'hospitalisation et lors de sa sortie

**Téléphone collectivité :** 03 27 53 63 75

**Adresse e-mail :** marie.fouteret@aulnoye-aymeries.fr

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.